

LE RÉSEAU NATURA 2000

C'EST QUOI ?

C'est un réseau de sites naturels européens identifiés par la rareté ou la fragilité des espèces animales et/ou végétales présentes, et leurs habitats. La gestion d'un site se fait par la mise en œuvre et le suivi de son document d'objectifs qui recense les espèces et les habitats remarquables (au niveau européen), mais aussi les usages locaux.

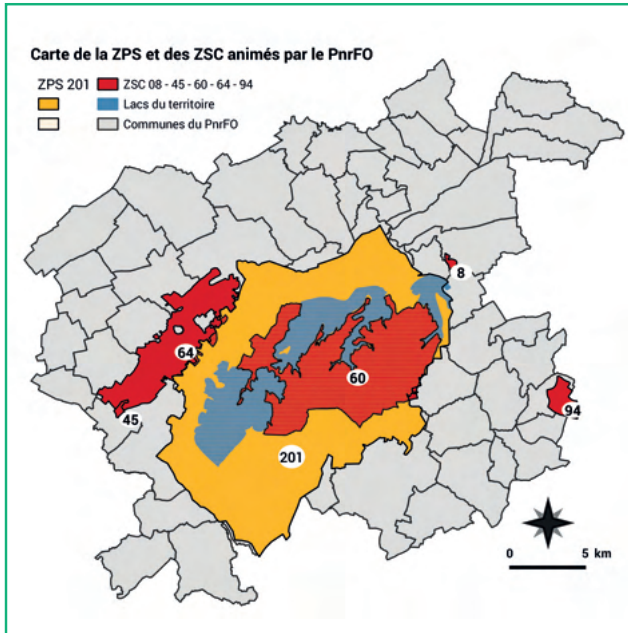
L'objectif est de concilier les activités humaines et la préservation de la biodiversité.

Deux dispositifs sont mis en place :

- Une Directive « **Oiseaux** », visant la conservation des espèces d'oiseaux sauvages de l'Union Européenne par la désignation de Zones de Protection Spéciale (**ZPS**) pour leur préservation.
- Une Directive « **Habitats-Faune-Flore** », qui permet de réaliser des actions de conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages, complétant ainsi la directive Oiseaux. Elle permet de désigner des Zones Spéciales de Conservation (**ZSC**).

SUR LE TERRITOIRE DU PNRFO

10 sites sont désignés Natura 2000 sur le territoire dont 6 sont animés par le Parc, représentant ainsi 46% de sa surface. Ces derniers sont compris dans des zonages reconnus au niveau international, européen et national : site RAMSAR « Etangs de la Champagne humide », Zone d'Importance Communautaire pour les Oiseaux (ZICO), et de nombreuses Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique (ZNIEFF).



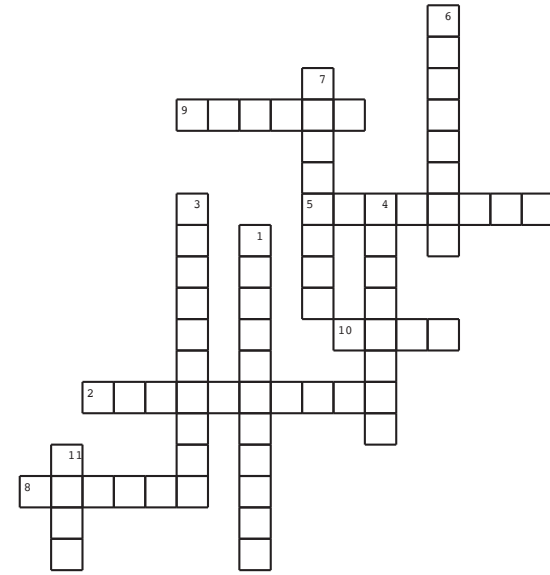
VOUS AVEZ DIT COPIL ?

Le COPIL, ou Comité de Pilotage, est l'organe décisionnel qui permet d'organiser la vie des sites Natura 2000. Présidé par un élu local, M. Jean-Marie COUTORD, ainsi que Mme Lydie FINELLO, vice-présidente du COPIL, il se doit être représentatif du territoire et rassemble ainsi tous les acteurs concernés (élus, organismes agricoles et forestiers, les services de l'État, les gestionnaires de l'espace, etc.).

COPIL 2019

Le 17 juin dernier, le Copil unique et commun aux 6 sites Natura 2000 animés par le Parc a eu lieu sur la commune de Brienne-La-Vieille. Le programme d'action 2018/2020 a été présenté aux acteurs du territoire, et une sortie de terrain sur le sentier des Brebis a été animée par le CENCA. Ce fut l'occasion pour les acteurs d'échanger dans un cadre différent et de (re)découvrir le sentier.

À VOUS DE JOUER !



VERTICAL

1. Chauve-souris miniature insectivore
3. Définit les oiseaux qui migrent
4. Naturelles, elles représentent un fort atout pour la biodiversité ; sans éleveurs elles n'existeraient pas
6. Etude des interactions entre les êtres vivants et leur environnement
7. Opération d'assainissement des sols humides ; cause de la disparition des zones humides dans le domaine agricole
11. Structure végétale linéaire délimitant une unité foncière ; rôle bénéfique pour les agriculteurs et l'environnement

HORIZONTAL

2. Dénombrement, opération qui consiste à étudier la présence d'une espèce dans une zone donnée
5. Défini une parade lors de la saison des amours
8. Paysage naturel refuge supposé de sorcières, bêtes maudites, diableries et moustiques
9. Mammifère carnivore au pelage roux, grand consommateur de campagnols et utile aux agriculteurs
10. Grande fleur jaune des marais ; la fleur de Lys, emblème des rois de France en est largement inspirée

Solutions dans la prochaine Lettre Natura 2000 !

SIT'INFO NUMERO 2 : BIENTOT PUBLIE !

LE SIT'INFO, cahier d'information des sites Natura 2000 du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, revient avec un second numéro qui sera publié pour le début de l'automne 2019. Il fera l'objet d'un bilan de l'animation réalisée sur les 6 sites Natura 2000 entre 2015 et 2017. Il sera disponible à la Maison du Parc (10220 Piney), au Pavillon Saint-Charles (10220 Piney) et dans la mairie de votre commune. Également téléchargeable sur le site internet www.pnr-foret-orient.fr.

Pour vous inscrire à la Newsletter Natura 2000 : communication@pnrfo.org

LETTRE NATURA 2000

LA NEWSLETTER DES SITES NATURA 2000 DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA FORÊT D'ORIENT

AUTOMNE 2019 | NUMÉRO 1

EDITO

« J'ai le plaisir de vous faire parvenir la première Lettre Natura 2000 du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient. Grâce à celle-ci, nous souhaitons davantage vous informer des actions mises en place et vous faire découvrir ou redécouvrir la richesse de chacun des 6 sites Natura 2000 animés par le Parc.

Les études et les suivis de cette année vous sont détaillés, ainsi qu'une présentation des partenaires et prestataires qui permettent une gestion optimale des 6 sites.

A venir, des études de mares forestières, des suivis d'oiseaux et chauves-souris, des sorties... de quoi améliorer la connaissance de notre territoire et satisfaire la curiosité des petits et grands !

Je profite de ce 1er numéro pour remercier Christine MATHIEU, notre animatrice NATURA 2000 qui nous quitte pour d'autres aventures. J'ai eu énormément de plaisir à travailler à ses côtés.

Ses compétences, son dévouement et ses convictions très affirmées ont fait de Christine une chargée de mission appréciée et reconnue de tous. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans ses nouveaux projets.

Bienvenue à Marine VALET qui lui succède, Bonne lecture, »

Jean-Marie COUTORD
Conseiller départemental,
Président de la Commission Environnement du PnrFO



SITES NATURA 2000



ZSC n°08 « Pelouses et bois des Brebis »

40 ha, 7 ha de pelouse alluviale sur grève et 33 ha de forêt alluviale.
1 commune : Brienne-la-Vieille.



ZSC n°60 « Forêt d'Orient »

6 135 ha, site principalement forestier.
Sur 10 communes : Amance, Brévonnes, Dienville, Géraudot, Lusigny-sur-Barse, Mathaux, Piney, Radonvilliers, Vendevre-sur-Barse, La Villeneuve-au-chêne.
Présence de nombreuses mares forestières favorables au Triton crêté !



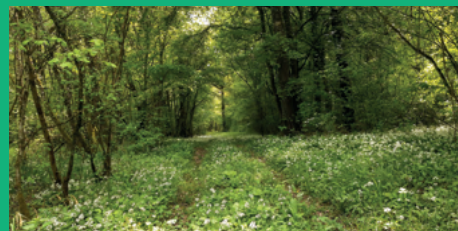
ZSC n°94 « Carrières souterraines d'Arsonval, Bossancourt et Dolancourt »

345 ha, principalement forestier et à cavités multiples.
Sur 3 communes : Arsonval, Bossancourt et Dolancourt.
Il présente un intérêt majeur pour les chauves-souris !



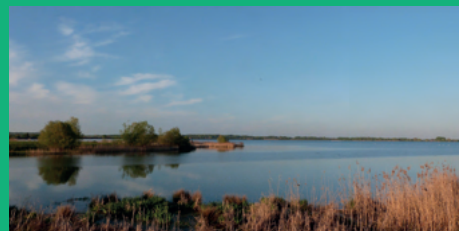
ZSC n°45 « Prairies de Courteranges »

41 ha, prairies humides.
3 communes : Courteranges, Laubressel et Lusigny-sur-Barse.
Une partie classée en Réserve Naturelle Régionale (RNR).
Présence du papillon protégé le Cuvré des marais !



ZSC n°64 « Forêts et Clairières des Bas-Bois »

2 846 ha, ensemble de forêt humide sur marne et argile.
Sur 7 communes : Courteranges, Dosches, Géraudot, Laubressel, Lusigny-sur-Barse, Piney, Rouilly-Sacey.
Le Sonneur à ventre jaune est une espèce emblématique de ce site !



ZPS n°201 « Lacs de la Forêt d'Orient »

23 626 ha, avec de grands massifs forestiers, les lacs, des étangs, des prairies et des cultures.
Sur 21 communes.
Une partie du territoire est classé en Réserve Naturelle Nationale (RNN).
Ensemble d'habitats à forts enjeux pour des espèces d'oiseaux comme le Cygne de Bewick et la Cigogne noire !

LES 6 SITES NATURA 2000 DU PNRFO : 26 846 HA À ANIMER

Pour cela, quatre structures publiques ou associatives ont été missionnées après appels d'offres pour contribuer à la mise en œuvre des Documents d'Objectifs, dits Docob, sous la coordination du PnrFO. Elles mettent à disposition leurs compétences afin de répondre aux enjeux de chacun des sites concernés.



Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne (CEN CA)

Animation des sites n°08, n°45 et n°94
Suivi et animation des mares forestières sur les sites n°60 et n°64

9 Rue Gustave Eiffel
10430 Rosières-près-Troyes
03 25 80 50 50
secretariat@cen-champagne-ardenne.org



La Ligue pour la Protection des Oiseaux de Champagne-Ardenne (LPO CA)

Suivis ornithologiques et sensibilisation aux enjeux oiseaux sur la ZPS n°201

Der Nature
Ferme des Grands Parts
D 13
51290 OUTINES
03 26 72 54 47
www.champagne-ardenne.lpo.fr



Le Centre National de la Propriété Forestière Grand-Est (CNPFF Grand-Est)

Animation en forêt privée et sensibilisation des propriétaires et gestionnaires sur les sites n°60, n°64 et n°201

Maison régionale de la forêt et du bois
Complexe agricole du Mont-Bernard
Route de Suippes
51000 Châlons-en-Champagne
03 26 65 18 25
champagneardenne@crpf.fr



L'Office National des Forêts Grand-Est (ONF Grand-Est)

Animation en forêt publique relevant du régime forestier et étude des habitats forestiers sur n°60 et n°64

Agence Aube-Marne
Cité administrative des Vassaulles
38 rue Grégoire Pierre Herluison
CS 70198 - 10006 Troyes cedex
03 25 76 27 37
ag.troyes@onf.fr

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter :

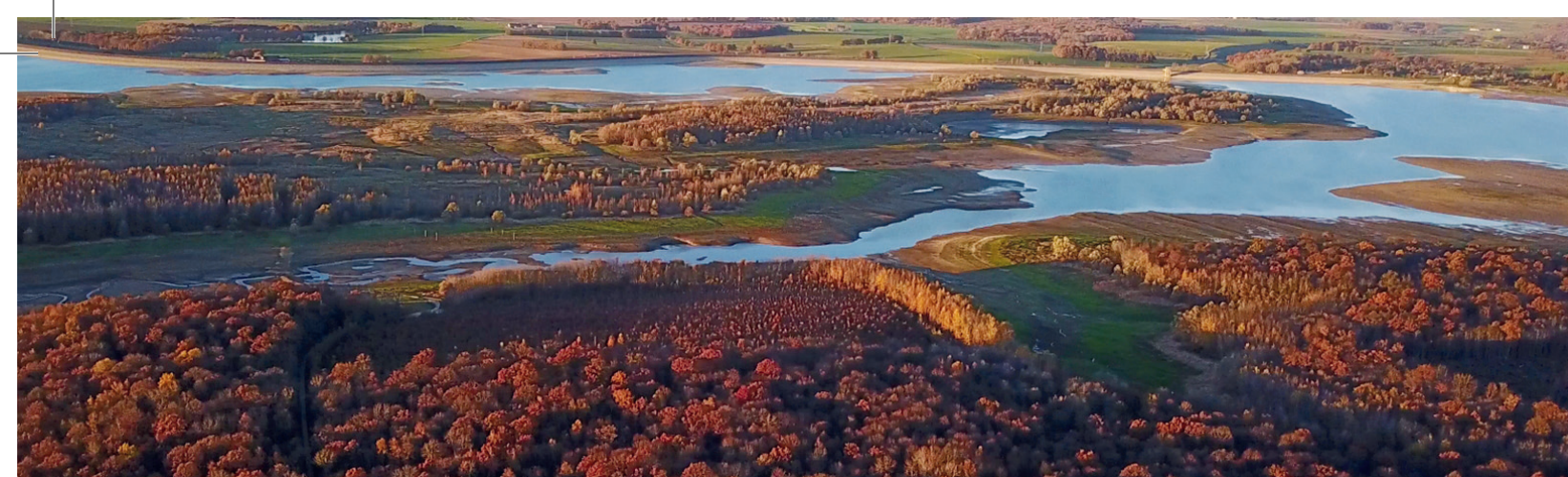
Marine VALET, Chargée de mission Natura 2000
Parc naturel régional de la Forêt d'Orient - Pavillon Saint Charles - 10220 PINEY
03.25.40.04.10 - natura2000@pnrfo.org

Rédaction : Marine VALET (PnrFO) - Relecture : Thierry TOURNEBIZE (PnrFO)
Avec la participation rédactionnelle de : Jean-Marie COUTORD, Christine MATHIEU et Nicolas BONNAL (PnrFO)
Photos de couverture : Kevin PAJON . ©Photos : Fabrice CROSET et Christine TOMASSON (oiseaux d'eau), Yohann BROUILLARD (site n°08), Claire PARISE (mares), Marine VALET et PnrFO (autres). ©Dessins : Lisa PAIX (PnrFO et RNN FO)
Mise en page et impression : Imprimerie PATON - Tirage : 1000 exemplaires - Octobre 2019 - Bulletin imprimé sur papier recyclé 170g



DÉCOUVRIR : La nouvelle chargée de mission Natura 2000
COMPRENDRE : Le dispositif Natura 2000
ORGANISER : CoPil | **ANIMER** : Les sites Natura 2000
S'INSTRUIRE : Le sonneur à ventre jaune





UN MOT DE ...

CHRISTINE MATHIEU

Animatrice Natura 2000 de 2012 à 2018
Chargée de mission agri-environnement au PnrFO



« Je suis arrivée au PnrFO le 2 avril 2012 avec pour mission de mettre en œuvre l'animation de 5 sites Natura 2000 situés sur le territoire du Parc. Travaillant auparavant à l'ADASEA de l'Aube et à la Chambre d'Agriculture, je m'étais déjà impliquée dans le réseau Natura 2000 et dans le territoire du Parc notamment par la mise en œuvre des dispositifs agri-environnementaux.

Ce que je retiendrais de Natura 2000, c'est le travail multi partenarial qui y est mené. En effet, cela amène à des échanges réguliers avec des gestionnaires et des propriétaires des sites concernant l'ensemble des milieux concernés (agricoles, forestiers, naturels, etc.) que ce soit avec des approches environnementales ou économiques. Cela permet aux différents acteurs de comprendre, d'échanger sur les préoccupations et les points de vue de chacun et de trouver des points de convergence en vue de garder dans le meilleur état de conservation possible les différents sites concernés. Cela implique aussi beaucoup d'échanges avec les services de l'Etat.

J'ai consacré une partie importante de mon temps à la contractualisation agricole et j'ai vécu les évolutions entre les différents dispositifs entre 2001 et 2019. D'un dispositif départemental géré localement, prenant en compte les spécificités des territoires et construit avec les acteurs locaux, on est passé à un dispositif piloté à l'échelle des nouvelles régions avec un manque de souplesse pour sa mise en œuvre.

Depuis fin janvier 2019, Marine Valet a été recrutée en tant que chargée de mission Natura 2000 et a repris ce travail. Ses qualités humaines et ses connaissances naturalistes lui permettent d'assurer au mieux cette mission.

Pour ma part, l'heure est venue de quitter le Parc afin de développer des projets personnels qui me tiennent à cœur. Un grand merci à tous les acteurs avec qui j'ai pu échanger au cours de toutes ces années. »

MARINE VALET

Animatrice Natura 2000 depuis le 21 janvier 2019



« Avec un Master 2 Gestion de la Biodiversité obtenu en 2016 à Toulouse, divers stages menés dans le domaine de l'écologie et de Natura 2000, mais aussi avec une forte implication dans la vie associative et un côté naturaliste (avec un penchant pour les petites bêtes, nos amis les insectes), c'est après 1 an et demi de voyage autour du monde que je viens poser mes valises sur le territoire du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient.

Je découvre donc un nouveau territoire et côtoie de nouveaux acteurs au quotidien, ce qui est très enrichissant et motivant. Être animatrice de six sites Natura 2000 est une nouvelle expérience qui s'inscrit dans la suite logique de mon parcours. Par ailleurs, je remercie Christine Mathieu pour son soutien et son implication dans la passation des missions qu'implique un tel poste. Merci également à mes collègues du Parc et aux partenaires associatifs pour leur accompagnement dans la prise de ce poste. Après déjà 6 mois en tant que chargée de mission Natura 2000, je ne peux qu'être impatient de continuer à animer ces sites et de monter de nouveaux projets pour la préservation de la biodiversité de ce territoire. »

RETOUR SUR LES INVENTAIRES D'OISEAUX D'EAU

Site n°201

Cette année a été marquée par la reprise des inventaires d'oiseaux d'eau sur les étangs de la Zone de Protection Spéciale des « Lacs de la Forêt d'Orient », et a permis de réaliser les prospections d'après les dates et la méthodologie du protocole régional.

Les points de prospections ont été réfléchis en amont avec la LPO CA et les prospections des roselières des lacs et étangs sont partagées entre les deux organismes (LPO et PnrFO). Les inventaires ont concerné 4 espèces et ces suivis auront lieu tous les 5 ans.



LE BUSARD DES ROSEAUX, *Circus aeruginosus*

- Longueur : 43-55 cm. Envergure : 115-140 cm.
- Un peu plus grand que la Buse variable mais son corps est plus élancé, ses ailes plus étroites et sa queue plus longue
- Il niche dans des zones humides avec roselières (parfois, cultures) et se nourrit de petits mammifères et oiseaux, batraciens, insectes, etc.



LE MARTIN PÊCHEUR D'EUROPE, *Alcedo atthis*

- Longueur : 16-17 cm. Envergure : 24-26 cm.
- Petit, ses ailes sont couleur bleu-vert et sa poitrine est roux orangé
- Il niche dans un terrier creusé habituellement dans la berge d'un cours d'eau et vit au bord des eaux calmes, propres et peu profondes. Il se nourrit de petits poissons tels que les vairons, épinoches, chabots, truites, etc.



LE BLONGIOS NAIN, *Ixobrychus minutus*

- Longueur : 33-38 cm. Envergure : 52-58 cm.
- C'est le plus petit héron européen ! C'est aussi un migrateur, qui revient relativement tardivement de ses quartiers d'hiver africains, et ne s'installe sur son lieu de nidification qu'au cours de la seconde quinzaine de mai, en Europe Centrale.
- Il vit surtout dans les roselières inondées et se nourrit de petits poissons, d'insectes aquatiques, batraciens, mollusques, etc.



LE RÂLE D'EAU, *Rallus aquaticus*

- Longueur : 23-26 cm.
- Assez petit et possède un corps rond à l'arrière, une poitrine plate, et un cou assez long avec un bec long et étroit, vaguement arqué
- Il niche dans les roseaux touffus des étangs et vit au sein des roselières denses. Il se nourrit d'invertébrés.

MARES

Sites n°60 et n°64

Dans le cadre de l'animation des deux sites « Forêt d'Orient » et « Forêt et Clairières de Bas-Bois », le CEN CA, en tant que prestataire pour le PnrFO, a organisé le 11 juillet dernier une réunion d'animation sur le thème des mares.

A cette occasion, tous les acteurs du territoire étaient conviés : CNPF, ONF, le Conservatoire du Littoral (propriétaire des parcelles sur le Grand Orient), l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Seine Grands Lacs, la Direction Départementale des Territoires de l'Aube (DDT 10), la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Grand-Est, ainsi que les propriétaires forestiers.

Cette matinée s'est déroulée en deux temps, avec une réunion d'information sur l'étude qui va être mise en œuvre prochainement sur les mares, suivie d'une sortie de terrain. Ce fut l'occasion pour tous de mieux appréhender le fonctionnement des mares, d'identifier la faune et la flore présentes et d'observer différents types de mares (prairiale, forestière).

Une seconde animation est déjà prévue pour l'année prochaine !



PARTICIPATION DES PROPRIÉTAIRES D'ÉTANGS
Un grand merci tout particulier aux propriétaires d'étangs présents sur le territoire du site Natura 2000 des « Lacs de la Forêt d'Orient », pour leur collaboration. C'est grâce à leur autorisation d'effectuer les inventaires oiseaux d'eau sur leur propriété et leurs observations personnelles que ces suivis sont possibles. Ainsi, plusieurs agents du PnrFO ont pu réaliser des inventaires entre les dates du 20 au 25 en d'avril, mai et juin 2019.



ZOOM SUR... LE CRAPAUD SONNEUR À VENTRE JAUNE Sites n°60 et n°64

Nicolas Bonnal, étudiant de Master 2 en Ecologie de la Conservation à l'Université Paris Sud (91), a réalisé une étude sur le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) dans les sites Natura 2000 « Forêt et clairières de Bas-Bois » et « Forêt d'Orient ». Cette étude a duré 6 mois, de mars à septembre.

QUI EST DONC LE SONNEUR ?

Le Sonneur à ventre jaune est un petit crapaud qui, à l'âge adulte, peut atteindre une taille d'environ 3,5 cm. Il possède un dos brun/gris, clairsemé de pustules surmontées de petits picots noirs, appelés spinulosités. Son ventre est d'un jaune éclatant éclaboussé de tâches noires formant des motifs propices à faire travailler notre imagination, et son propre à chaque individu. Ce plastron ventral constitue en quelque sorte la carte d'identité de cet amphibien. En plus de ces couleurs si caractéristiques, le Sonneur possède des pupilles en forme de cœur.

UNE ESPÈCE PROTÉGÉE ET D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE !

Ce petit crapaud, abondamment présent dans quasiment tout le territoire français à la fin du XIXème siècle, voit son territoire se réduire et a déjà disparu des limites sud et ouest. Cette perte rapide et inquiétante de sa zone de répartition a attiré un grand intérêt autour de l'espèce, maintenant classée vulnérable sur la liste rouge de la biodiversité (UICN) en France. De plus, cette espèce est dite d'intérêt communautaire, car inscrite dans l'Annexe II et l'Annexe IV de la Directive Habitat-Faune-Flore.

ATTENTION ! Espèce protégée, sa capture et sa manipulation sont strictement interdites sans autorisation préalable, et sont passibles d'amende. Ceci est d'ailleurs valable pour tous les amphibiens.

ÉTUDE DES POPULATIONS DU SONNEUR SUR LE TERRITOIRE

Une étude de la présence de l'espèce dans les forêts publiques des deux sites n°60 et n°64, a été réalisée. A partir des résultats de l'inventaire, une étude de Capture/Marquage/Recapture (CMR) a été envisagée sur les zones présentant le plus grand nombre de Sonneur. La CMR, via une série de captures et recaptures répétées sur plusieurs années consécutives, permet d'obtenir de nombreuses informations sur les populations étudiées (nombre d'individus, taux de natalité, de mortalité et de migration).

Objectifs : Prioriser les zones à forts enjeux pour l'espèce, qui sont des zones faisant l'objet d'éventuels projets tels que l'empiérement de routes forestières. Cette étude vise également à améliorer la connaissance générale sur cet animal fascinant, et permettra de mieux orienter les futurs travaux dans les projets d'aménagements forestiers publics ou privés.